

## >>> Enjeux de la formation des bibliothécaires au Liban

Les bibliothèques s'adressant aux jeunes ont commencé à se développer au début des années 2000 au Liban. Le réseau existant des bibliothèques publiques ayant un espace jeunesse et des bibliothèques scolaires est encore très disparate et de statuts divers (public, associatif, privé). Ce réseau s'agrandit.

Il y a très peu de bibliothécaires diplômés dans ces bibliothèques, ceux-ci préférant travailler dans les structures universitaires ou centres de documentation privés où ils ont droit à une véritable reconnaissance professionnelle et financière. Un indicateur : l'association des bibliothécaires libanais compte moins de 10% de bibliothécaires de lecture publique ou scolaire parmi ses membres. La réalité est complexe. La formation initiale des bibliothécaires libanais est assurée par l'Université Libanaise qui délivre une licence et, depuis 2006, un master de bibliothéconomie. La part consacrée à la lecture publique et à l'édition jeunesse reste très faible malgré une évolution positive depuis deux ans. Pour les futurs enseignants, l'Université a mis en place, dans le cadre de la licence de pédagogie, un module de 40 heures sur l'édition jeunesse et la bibliothèque scolaire.

Pour l'ensemble des bibliothécaires, l'expérience acquise sur le tas, ponctuée de stages ou de journées de formation reste la règle.

Le Ministère de la Culture, les associations - en particulier Assabil, la Maison du livre et Iqra' - et les centres culturels étrangers (Centres Culturels Français et Goethe Institut) proposent des formations axées sur le livre, la bibliothèque jeunesse et l'animation.

Ces formations sont de qualité et, pour la majorité d'entre elles, dispensées par des professionnels libanais. Des formations sont aussi proposées pour les illustrateurs et les auteurs jeunesse. Deux problèmes majeurs sont encore à surmonter : l'offre de formation manque de cohérence et, par ailleurs, ces formations ne sont pas validées par un diplôme.

La documentation professionnelle en arabe sur la bibliothèque jeunesse est peu importante. Pour l'édition jeunesse, la revue *Hamzet Wasf* sur les publications libanaises pour enfants est un outil très apprécié par les professionnels du livre du Liban mais aussi des autres pays. Il faut souhaiter que l'équipe qui anime cette revue ait les moyens d'élargir son action à l'édition jeunesse du Monde Arabe.

Le Ministère de la Culture a mis en place une commission « Formation » dont le premier objectif est de favoriser l'échange et la mise en réseau entre les différents intervenants dans la formation pour optimiser l'offre et mieux évaluer l'évolution des pratiques des bibliothécaires.



© Ministère libanais de la Culture

Formation « Bibliothèque et citoyenneté » à la bibliothèque municipale d'Assabil, à Beyrouth

Un objectif à plus long terme pourrait être de permettre la validation des acquis professionnels et des apports théoriques par un diplôme.

Le Ministère a prévu aussi un espace formation et un centre de documentation professionnelle dans la nouvelle Bibliothèque Nationale.

Le projet de coopération signé avec la France (Fonds de Solidarité Prioritaire de Lecture publique et Édition Jeunesse) vient en appui à l'action du Ministère de la Culture avec un volet très important sur le livre et la bibliothèque jeunesse (acquisitions des collections, formations pour les professionnels de la chaîne du livre, aide à la création de collections).

Tout un ensemble de mesures qui devraient permettre que soit mieux reconnu le métier de bibliothécaire et de professionnaliser un réseau de lecture publique en pleine expansion.

**Marie-Hélène Bastianelli**

Chef de Projet  
Fonds de Solidarité Prioritaire de Lecture Publique  
et Édition Jeunesse au Liban

## >>> Associations professionnelles et formation

Pourquoi l'intervention des associations professionnelles dans le domaine de la formation professionnelle ? Pourquoi ne pas s'en remettre aux instances et organismes classiques de formation : filières et diplômes de l'Éducation nationale, écoles spécialisées, organismes de formation permanente ?

Rappelons qu'il y a deux catégories distinctes dans le domaine de la formation : la formation initiale et la formation continue, et l'on verra que les associations professionnelles si elles sont parfois amenées à intervenir dans les deux catégories, sont cependant plus présentes dans le domaine de la formation continue.

Comme de nombreux métiers, les métiers du livre et des bibliothèques et de la documentation sont en perpétuelle

évolution : ils doivent parfaitement adhérer aux missions qui leur sont confiées et aux attentes des publics, ils doivent suivre les évolutions technologiques et juridiques particulièrement rapides, ils doivent « coller » à l'actualité culturelle.

Pourquoi donc les associations professionnelles sont-elles le plus souvent à même de répondre à ces exigences ? À cela plusieurs raisons :

- Elles sont constituées par définition de professionnels, elles ont une connaissance inégalée du terrain, c'est-à-dire des conditions dans lesquelles s'exerce le ou les métiers : elles sont à même de recenser les attentes en matière de prestations susceptibles de répondre aux missions de chaque établissement dans lesquels